

compte rendu

sujet	Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal			
date réunion 7 juillet 2016, à 18h				
organisée par	Le Maire, Joël Primard			
	Les conseillers municipaux, tous présents sauf :			
	- Michel Bavuz : pouvoir à Daniel Polaud			
nautiainauta	- Joëlle Paccard : pouvoir à Marie-France Picard			
participants	- Régine Barbin			
	- Régis Perroud			
	- Laure Mollard			
	Le conseil municipal, le site			
prochaine réunion	Le 22 septembre 2016			
DED A OTEUD	The Oleve to BADANNY			
REDACTEUR	Jean-Claude PARAVY			

Ordre du jour :

1.	1.1 Renouvellement de la convention administrative du cinéma : audition de M. CARE, du C.D.P.C 1.2 Lecture des délibérations du Conseil précédent	. 2 . 2 . 3
2.	1.4.1 Avancement des projets	.3 .4 .5
3.	2.1 Daniel Polaud (travaux) 2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances) 2.3 Catherine Faure-Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention) 2.4 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture) 2.5 Marie-France Picard (jeunesse et affaires scolaires)	. 5 . 5 . 6 . 6
J.	3.1 Compte-rendu Communauté de Communes et Syndicat mixte APS 3.1.1 Les réunions du mois	. 7
	3.1.2 Transfert de la part communale de la taxe d'Aménagement dans le périmètre des Z.A.E	. 7
	3.1.3 Point sur le regroupement des Intercommunalités 3.2 Compte-rendu Syndicats Intercommunaux	. 8 . 8
	3.2.1 SICTOM du Guiers	. 8
	3.2.2 SIAGA	. 8
	3.2.3 SIAEP du Thiers	. 8
4.	3.2.4 SHR (Syndicat du Haut Rhône) : Etude préalable à la gestion des digues	.8

1. Ordre du jour

Renouvellement de la convention administrative du cinéma : audition de M. CARE, Directeur du C.D.P.C. Lecture des délibérations de la séance précédente

Bilan du P.L.U. et Mise en conformité du P.L.U./S.C.O.T.: Réunion de rentrée

Travaux en cours ou programmés



Agenda d'accessibilité programmée (Terrain de sports, gymnase, voirie, parkings....)

Virement de crédits n°1

Enquête publique concernant l'aliénation d'un chemin rural à Truison

Délimitation de l'emprise de NETTO

Compte rendu des commissions municipales

Compte rendu des réunions des E.P.C.I.

C.C.V.G.: Transfert de la part communale de la taxe d'Aménagement dans le périmètre des Z.A.E.

S.H.R.: Etude préalable à la gestion des digues

Rapport d'activité des divers syndicats

Questions diverses

1.1 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ADMINISTRATIVE DU CINEMA : AUDITION DE M. CARE, DIRECTEUR DU C.D.P.C.

La commune est liée par une convention administrative d'occupation du domaine public au CDCP (Centre Départemental de promotion du Cinéma) de 3 ans qui arrive à expiration cette année (le 26 octobre). Avant de proposer son renouvellement, il paraît utile que le Conseil se fasse présenter le bilan de l'activité Cinéma par son contractant.

Michel Caré, directeur du CDPC, assisté de Laura Vaisseau, rappelle les conditions d'intervention de son organisme dans le cadre de la convention passée en 2013.

La fréquentation évolue favorablement depuis 2012, pour atteindre 12 325 spectateurs (tous publics confondus) en 2015 et déjà 7 700 à la fin juin 2016.

L'offre développée est bien au-delà du seuil prévu dans la convention, puisque le cinéma Atmosphère programme 5 séances par semaine en été et 6 en hivers, plus les séances dédiées aux scolaires (écoles et collège), plus les manifestations type festivals....

Le CDCP se propose de poursuivre le développement de son offre, à la fois tout public et « art & essai » (ce qui lui permet de bénéficier d'une aide du CNC). Il a dû enregistrer la fin du subventionnement du « festival du film champêtre » par le Conseil départemental de la Savoie.

L'exploitation n'atteint pas encore l'équilibre, mais s'en rapproche d'année en année. Sans le soutien de la municipalité, le cinéma de survivrait pas.

Le passage au numérique était incontournable, mais nécessite une vigilance permanente pour que la projection puisse avoir lieu (gestion des droits et clés)

Le CDCP est donc prêt à repartir sur une nouvelle convention avec la municipalité pour poursuivre le développement et la diversification de cette activité.

Dans la discussion qui suit l'exposé, il est précisé que l'équilibre économique se situe au niveau de 14 à 15 000 entrées, ce qui n'est pas hors de portée.

Pour être pleinement intergénérationnel, la municipalité doit traiter la difficile question de l'accessibilité de la salle aux PMR, ce qui est prévu dans l'agenda d'accessibilité élaboré.

En conclusion, les membres du Conseil se montrent satisfaits de ce bilan et favorable au renouvellement de la convention, qu'il conviendra de rédiger cet été pour la soumettre au Conseil à la rentrée.

1.2 Lecture des deliberations du Conseil precedent

(pour mémoire)

1.3 BILAN DU P.L.U. ET MISE EN CONFORMITE DU P.L.U./S.C.O.T.: REUNION DE RENTREE

L'adjoint aux travaux a procédé à la première étape de l'évaluation, à savoir le report sur les plans du PLU actuel de l'ensemble des permis de construire et déclarations de travaux délivrés sur la période et lors du dernier conseil, nous avons auditionné Mme Masbou, chargé de mission SCOT au SMAPS.

Il convient de terminer le bilan du PLU et d'enchaîner sur la procédure de révision : une réunion de la Commission nécessaire n'a pu se tenir avant l'été : elle est prévue le 8 septembre, à 10 h. Il faudra ensuite engager la révision du PLU pour le rendre conforme au SCOT.



1.4 Travaux en cours ou programmes

1.4.1 Avancement des projets

- Conteneurs enterrés : suite à la Commission du 21 mai 2016, le report sur plan par le SICTOM a été annoté et remis au SICTOM pour lancement des études de faisabilité sur les sites repérés.
- Plan propreté du CMJ : les panneaux de la « campagne éphémère » sur la propreté ont été posés dans la ville. Les nouvelles poubelles (multicolores) destinées à compléter le parc actuel sont livrées.
- Travaux dans les écoles : une visite des deux sites de l'école maternelle et de l'école élémentaire a été effectuée le 1^{er} juillet pour identifier les travaux réalisables en régie pendant les vacances scolaires.
- Réfection façade Boucherie suite démolition Maison Landrin (devis Perroud) : aura lieu en septembre
- Le programme de voirie s'engage ce mois de juillet. Rappel des travaux :
 - Marché Eiffage pluriannuel 120 000 €:
 - Point à Temps
 - Cimetière Nouveau
 - Chemin du Pétozan (en cours)
 - Côte Envers (terminé)
 - Parking bi couche ex-Landrin
 - Réalisation parking près collège
 - Parking RD 43 : Maison de retraite (subvention attendue arrivée) en septembre 30 000 €
- TDL refait le revêtement de la rue Jeanne d'Arc
- Aménagement d'ensemble : WC vers salle polyvalente Aire multisport (tennis) aménagement toit terrasse place du Pont : présenté en commission le 4 juin ; diverses suggestions émises pour préciser le contenu du dossier technique et administratif.
- Réalisation du terrain de football synthétique : les travaux avancent bien : l'essentiel du lot Favier (terrassements) est effectué. L'entreprise Laquet en charge du terrain lui-même enchaîne avec la pose cette semaine d'une couche drainante avant la pose du gazon synthétique lui-même les semaines suivantes. Parallèlement, pose de la main courante et du socle des mats d'éclairage. Livraison prévue pour le 15 septembre.

1.4.2 Réalisation d'un nouveau gymnase

Jean-Marie Krebs rappelle le déroulement de la mission ABAMO d'assistance à maîtrise d'ouvrage : le contenu du pré-programme a été présenté en conseil le 28 avril et aux usagers (associations et collège) le 9 mai. Le bureau d'étude a finalisé un « programme technique détaillé » reprenant les conclusions des concertations et orientations retenues en vue du lancement de la procédure de sélection du Maître d'œuvre.

La mission devant faire l'objet d'un appel de candidature porte sur :

la création d'environ 1 900m2 de surfaces utiles,

l'aménagement des espaces extérieurs immédiats

et la démolition d'environ 290m² de locaux existants (hall, vestiaires, sanitaires, rangements...).

L'équipe retenue se verra confier les missions de diagnostic de l'existant conservé, les missions de base et les études d'exécution, une mission complémentaire acoustique, mission OPC (ordonnancement, pilotage, coordination) en option.

Le chiffrage de la rénovation de l'existant conservé sera une option.

Le coûts des travaux est aujourd'hui estimé à 2 446 k€ HT, la mission de MOE est estimée entre 306 et 343 k€ HT (selon options), ce qui conduit la commune à recourir à un concours restreint de maîtrise d'œuvre.

Les autres éléments techniques nécessaires à la consultation sont le relevé de géomètre (disponible) et le relevé de l'état des sols (commande EGSOL passée).

Il convient aujourd'hui d'engager une étape décisive du projet : validation du programme, décision de principe d'engager l'opération, décision d'engager la consultation de maîtrise d'œuvre selon la procédure du concours restreint de maîtrise d'œuvre, mandatement du maire pour piloter la procédure.

Délibération : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité

1.5 AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Il a été rendu compte au dernier conseil de l'avis défavorable émis sur notre demande initiale d'agenda programmé. Nous avons alors délibéré pour confirmer notre demande d'agenda, ramené sur deux périodes au lieu de trois. Notre nouvelle demande doit être présentée dans les 6 mois du refus notifié, afin d'éviter les sanctions prévues par la loi.



L'exercice de contraction des actions sur deux échéances (3 et 6 ans) a été effectué par l'Adjoint aux travaux aidé d'Estelle Conte.

Le tableau est en cours de finalisation et sera revu en septembre.

1.6 DECISION MODIFICATIVE N° 1 ET VIREMENTS DE CREDITS

Quelques ajustements sont à apporter à diverses dotations budgétaires pour faire face aux dépenses à honorer en cours d'année.

Le tableau ci-après retrace l'ensemble des mouvements proposés, qui se résument ainsi :

- En fonctionnement, il faut traduire les écarts de certaines dotations par rapport aux prévisions initiales : la contribution au FPIC est plus élevée que prévue, mais la dotation reçue au titre de la solidarité rurale (DGF) est plus élevée que prévue : de 23 500 €, ce qui permet de couvrir l'augmentation du FPIC (11 250 €) et les travaux d'entretien du mur ex-Landrin (10 000 €), le reliquat est mis sur les frais financiers (pour les intérêts 2016 des emprunts 2016)
- En investissements, il s'agit de redistribuer des reliquats sur trois postes :
 - o la partie non encore affectée de l'emprunt de l'an passé 56 634 €), qu'il est proposé de mettre sur l'opération gymnase,
 - des excédents sur les opérations du parking de la RD 43 (8 000 €) et du parking rue Neuve (9 381 €), redistribués sur le toit du bâtiment OPAC (rue P Descôtes) le mobilier des deux classes refaites et le gymnase.

Le reste n'est que de menus ajustements : remboursement d'une taxe d'aménagement et ajustement de crédits liés aux emprunts souscrits.

-1	Dépenses (1)		Recettes	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615228 : Entretien et réparations autres bâtiments	0,00€	10 000,00 €	0,00€	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	10 000,00€	0,00€	0,00€
D-73925 : Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	0,00€	11 250,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	11 250,00 €	0,00€	0,00€
D-6618 : Intérêts des autres dettes	0,00€	2 250,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	2 250,00 €	0,00€	0,00€
R-74121 : Dotation de solidarité rurale	0,00€	0,00€	0,00€	23 500,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00€	0,00€	23 500,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	23 500,00 €	0,00€	23 500,00 €
INVESTISSEMENT				
D-10223 : T.L.E.	0,00€	424,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	424,00€	0,00€	0,00€
R-1641 : Emprunts en euros	0,00€	0,00€	0,00€	2 143,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00€	0,00€	2 143,00 €
D-2031-62 : Gymnase/Installations sportives	0,00€	720,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	720,00€	0,00€	0,00€
D-2184-941 : Travaux Création de deux classes Ecole Elementaire	0,00€	5 650,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	5 650,00€	0,00€	0,00€
D-2312-622 : TERRAIN SYNTHETIQUE	0,00€	2 143,00 €	0,00€	0,00€
D-2313-18 : Réfection du toit de la Copropriété " Les Jardins "	0,00€	4 600,00 €	0,00€	0,00 €
D-2313-62 : Gymnase/Installations sportives	0,00€	56 634,00 €	0,00€	0,00€
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	56 634,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
D-2315-110 : Parking Rue Neuve	9 370,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
D-2315-761 : Parking de la RD 43	2 024,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 23: Immobilisations en cours	68 028,00 €	63 377,00 €	0,00€	0,00€
Total INVESTISSEMENT	68 028,00 €	70 171,00€	0,00€	2 143,00 €
Total Général	25 643,00 €		25 643,00	



Délibération : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité

1.7 ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT L'ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL A TRUISON

Un ancien chemin rural desservait les propriétés situées à l'angle des routes de Duisse et de Yenne au hameau de Truison. Son emprise théorique ne correspond plus à la réalité du terrain et son intérêt collectif est discutable puis qu'il ne dessert que les propriétés Duret et Arnoldi.

Les intéressés se sont mis d'accord sur la restructuration foncière à mettre en place : intégration aux riverains et simple maintien d'une parcelle d'accès en indivision.

Ce chemin n'ayant plus d'intérêt pour la commune et les autres usagers, il est proposé de le déclasser afin de permettre la régularisation et la restructuration du foncier.

Le déclassement nécessite une enquête publique avant de pouvoir être décidé.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le maire à lancer cette enquête publique en vue du déclassement de ce chemin rural.

Après discussion sur les conditions de cession aux riverains, qui seront revues après enquête, le Conseil valide l'étape de mise à l'enquête du déclassement.

Délibération : Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 15

1.8 DELIMITATION DE L'EMPRISE DE NETTO

Le parcellaire occupé par le magasin NETTO et les voiries communales voisines nécessite quelques régularisations d'emprises qu'il convient d'effectuer avant prise en charge de la zone par la Communauté de communes.

Le relevé du géomètre identifie les échanges de terrain à prévoir (1a71ca dans un sens, 1a14ca dans l'autre) Il est proposé au Conseil d'autoriser le maire à procéder à cet échange de terrain en régularisation.

Délibération : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité

2. Commissions Municipales, activité des adjoints

2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)

Voir plus haut point 1.4 de l'ordre du jour.

2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

Volet Finances: voir point § 1.6 de l'OJ.

Volet Communication:

- le nouveau bulletin municipal est en cours de distribution.
- Actualisation permanente du site internet
- Succès de la réunion d'accueil des nouveaux arrivants, avec documentation remise

2.3 CATHERINE FAURE-LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)

La commission des affaires sociales s'est réunie le 27 juin pour faire le point des multiples dossiers en cours :

Action Ambroisie:

l'expo n'a guère eu de visiteurs

assez peu de public (hors élus) pour l'arrachage le 25 Juin

actions enfants : Jeu Captain Allergo : intéressant, mais trop de défections

Réflexion engagée pour de nouvelles formes d'actions sans renouveler ce qui ne fonctionne pas



Programme PACAP (alimentation et activités physiques pour les enfants) :

présence de l'IREPS à la demi-journée de PARIsolidarité

pique-nique du 1er Juillet pour les enfants des restaurants scolaires : un succès dû à la mobilisation de tous et une animation du Bla-Bla jardin

prochaine manifestation : Val Guiers en fête le 24 septembre à Domessin

bilan prévu au comité de pilotage le 17 octobre.

Prévention : PCS et PAH :

DICRIM distribué avec le bulletin municipal

Réunion des maires du secteur le 4 juillet pour le volet Avant-Pays Savoyard du Plan d'accueil et d'hébergement.

Action Sociale intergénérationnelle :

Accès à la lecture : réunion bibliothèque-personnes âgées pour une adaptation des collections et un système de prêts sur place

Projet de « territoire numérique » avec les axes : Enfants, Citoyenneté et écoles, NTIC et Vieillissement, Réduction des inégalités par le numérique

Projet Loisirs choisis: appel à projet CNSA

Atelier sommeil CARSAT en direction des retraités (tous régimes) + atelier mémoire

ALCOTRA: activation d'un volet social ... pas encore d'engagement formel et rien avant 2018

Questions diverses:

Conférence « territoire en santé » à Aix le 31 mai

Poursuite de l'action de lutte contre le tabagisme dans les services avec le médecin du Travail et l'action nationale « Un Mois sans Tabac ».

Violence faite aux femmes : report par TDS de la réunion de relance des démarches.

Choix colis PA par CCAS le 6 juillet.

2.4 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)

Pour le volet avancement du projet de gymnase, voir Point 1.4.2 de l'OJ.

Associations:

Réunion du 15 juin sur la programmation 2017

Préparation FORUM des associations (avec Aoste) : cette année le 10 septembre matin à la Salle polyvalente de St Genix. Réunion préparatoire le 20 juillet.

Théâtre :

Rencontre avec A Malraux pour des spectacles décentralisés à accueillir (public scolaire et tout public)

Bibliothèque:

Développement d'action avec les institutions d'accueil de personnes âgées (voir CR Aff sociales).

Questionnaire sur les attentes du public inséré dans le bulletin municipal distribué et téléchargeable sur le site internet.

Equipement réseau informatique en cours

Divers:

Animation tennis pour relancer activité vis à vis des jeunes notamment.

Accueil des nouveaux arrivants le 24 juin à 18 h.

Journée colloque et animations cheval le 8 juillet

Demande de subvention « Nuits d'été » : renouvellement 500 €.

Délibération : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité

2.5 Marie-France Picard (Jeunesse et Affaires Scolaires)

La commission s'est réunie le 20 juin avec les deux directeurs d'école :

Point sur les effectifs de rentrée : vers le maintien de la 4^{ème} classe en maternelle (comptage prévu le jour de la rentrée).

Renouvellement des manuels suite évolution des programmes



Confirmation de l'intérêt de deux réunions par an de la Commission élargie aux directions

Avancement des multiples dossiers :

Deux nouvelles classes :

Inauguration le 1er juillet : nom de l'école élémentaire « les couleurs du Guiers » avec son panneau

les deux nouvelles classes + le parking Fatiguet voisin

Equipement en mobilier en cours de commande.

Remise d'un cadeau (calculettes) pour les 30 élèves sortant de CM2 & classe ULIS le 22 juin.

Travaux dans les écoles : visite sur place le 1er juillet pour évaluer ce qui peut être fait en régie.

Transports scolaires et Écomobilité : poursuite des réflexions liée aux perspectives communautaires de fin du ramassage scolaire des enfants habitants à moins de 3 km.

Point sur les améliorations de cheminement (points noirs) dans le bourg : passages piétons et descente au collège

Déviation des bus au départ du collège via la rue du Rhône (et non plus rue des Juifs).

Plan numérique : poursuite projet équipement numérique des écoles élargi à d'autres usagers : PA, exclus... Présentation à la prochaine tranche d'appel à projet.

Projet autour du conte avec Nathalie Thomas : approche intergénérationnelle impliquant les élèves du CMJ : point d'orgue prévu le 15 décembre.

Conseil municipal Jeunes (CMJ):

- Propreté de la ville : après le tour des poubelles mise à la disposition du public : propositions de compléments et de meilleure visibilité de l'existant : campagne éphémère visible sur les divers sites communaux.
- Préparation du 14 juillet.
- Sortie du 29 juin : visite du centre de tri VALESPACE avec animateur du SICTOM et moment de détente au bord du Lac du Bourget : une journée appréciée.

3. INTERCOMMUNALITES

3.1 COMPTE-RENDU COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYNDICAT MIXTE APS

3.1.1 Les réunions du mois

Bureau du 21 juin et Conseil communautaire du 28 juin 2016

Interventions Société AIGA (Portail famille) : question de l'extension à la réservation et au paiement des cantines scolaires.

Société Phénix Isolation (Précarité énergétique)

ENEDIS (compteur LINKY)

Usagers du train : voie coupée pour travaux : demande de maintien des navettes

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les Marmousets

Réunion Commission Tourisme du 29 juin 2016

□ Premières reflexions sur une serie d'action a proposer dans le cadre du projet Alcotra en coherence avec	nos
partenaires de l'APS et italiens.	
Ougations diverses	

Questions diverses

Réunion Commission Transports scolaires du 5 juillet 2016

Peu de changement. Pas de changement de tarifs.

Nouveau circuit, nouveaux arrêts, nouveau transporteur, équipement accompagnateurs ...

3.1.2 Transfert de la part communale de la taxe d'Aménagement dans le périmètre des Z.A.E.

La Communauté de communes Val Guiers est désormais compétente pour l'aménagement de l'ensemble des zones d'activité économiques et a délibéré sur le périmètre concerné par cette compétence étendue par la loi NOTRe. Pendant la phase de transition, s'agissant de la zône de Contin, elle a validé la poursuite de la cession par la Commune de la parcelle destinée à Médilac avant le transfert de la zone, mais pas l'autre projet en raison du peu d'avancement du projet.



Elle a par ailleurs arrêté le 24 mai le principe d'une convention avec chaque commune pour le reversement de la taxe d'aménagement. La taxe d'aménagement est en effet perçue par la commune pour toute opération de construction ou d'aménagement faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Cette taxe étant destinée à financer l'aménagement de la zone concernée, il convient de délibérer sur le principe du reversement à la CCVG du produit de la part communale de la taxe générée sur le périmètre de compétence de la Communauté de communes.

Cela avait déjà été décidé pour la zone du Jasmin, alors « d'intérêt communautaire » ; il s'agit de généraliser ce principe à l'ensemble des ZAE identifiées : sont concernées, outre la zone du Jasmin, les zones de Contin, La Forêt Est et La Forêt Ouest.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir avec la CCVG pour permettre ce reversement pour les autorisations d'urbanisme délivrées à compter du 1^{er} janvier 2016.

Délibération : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : unanimité

3.1.3 Point sur le regroupement des Intercommunalités

Après les multiples péripéties de ce dossier, rien ne changera finalement, vu la position des préfets sur les schémas de coopération intercommunale et les délibérations des CC de Yenne et du lac d'Aiguebelette. Au-delà de cette occasion manquée, se repose la question de renforcer le SMAPS ?

3.2 COMPTE-RENDU SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.2.1 SICTOM du Guiers

Conseil syndical du 30 juin dernier Rapport d'activité présenté (consultable)

3.2.2 **SIAGA**

Rapport d'activité présenté (consultable)

3.2.3 SIAEP du Thiers

Rapport d'activité présenté

3.2.4 SHR (Syndicat du Haut Rhône) : Etude préalable à la gestion des digues

Le SHR a provoqué le 21 juin une réunion des maires du Bassin à Yenne pour présenter son projet d'étude préalable des digues du Rhône, dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI du Syndicat.

Le coût total est de 267 351 € TTC, le FEDER et l'Etat interviennent et il est proposé aux communes de prendre en charge la part restant au SHR au prorata de la longueur de leur digue.

St Genix représente 13,4 % du linéaire et sa participation demandée est donc de 7 165.03 €.

Il appartient au Conseil de se prononcer sur cette demande.

Après débat, le conseil demande plus d'éléments sur la consistance des digues prises en charge avant de se prononcer.

4. Questions diverses

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Prévu le 22 septembre 2016

Séance levée à 20h20